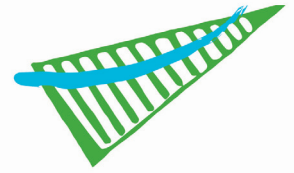


ObserVallée

Le défi du vieillissement dans la vallée de l'Oise



Oise-la-Vallée

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VALLÉE DE L'OISE

Le vieillissement de la population constitue l'un des enjeux principaux auxquels notre société va être confrontée durant les prochaines années. Le vieillissement durable et rapide de la population résulte d'une combinaison de facteurs plus ou moins accentués selon les territoires : espérance de vie en progression, des baby-boomers en âge d'être des papy-boomers... Un pic du grand âge est attendu à l'horizon 2050.

La vallée de l'Oise ne sera pas épargnée par ce vieillissement, même si l'agglomération creilloise restera plus jeune que le reste de la vallée de l'Oise. Il faut donc anticiper ce phénomène inéluctable et se préparer à donner de bonnes conditions de vie à tous nos concitoyens.

Mais qui sont les personnes âgées vivant sur le territoire de Oise-la-Vallée ? C'est la question à laquelle tente de répondre ce nouvel obserVallée en balayant à grands traits les différents aspects liés au vieillissement, à prendre en compte dans les politiques locales.

Il s'agit là d'une première publication sur le sujet. D'autres approches verront le jour, et permettent d'accompagner au mieux les acteurs locaux dans la prise en compte des besoins de cette population.

Bonne lecture

Philippe MARINI

Président
Sénateur - Maire de Compiègne

Jean-Claude VILLEMMAIN

1^{er} vice-Président
Maire de Creil - Conseiller général

LES 3 ÂGES

DES PERSONNES ÂGÉES

Avec l'allongement de l'espérance de vie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit 3 profils présentant des besoins spécifiques et des profils contrastés de plus en plus affirmés.

Les seniors

60 à 75 ans

Actifs en fin de carrière ou le plus souvent retraités dynamiques, autonomes, mobiles, consommateurs et présents dans les secteurs associatifs, des loisirs et du tourisme

Les personnes du 3^e âge

75 à 85 ans

Individus encore autonomes mais dont l'altération des facultés physiques (visuelles, motrices, auditives) peut apparaître progressivement. Personnes confrontées à la solitude du fait du décès du conjoint

Les personnes du 4^e âge

> 85 ans

Représentées à 72% par des femmes, ces personnes sont de plus en plus dépendantes pour la réalisation de tâches quotidiennes, mais souhaitent rester à domicile le plus longtemps pour des raisons sentimentales et/ou financières

© VM

LES PERSONNES ÂGÉES de la vallée de l'Oise

QUI SONT-ELLES ?



Part des + de 60 ans dans la population en 2006

17 %

+ 400

personnes de + de 60 ans

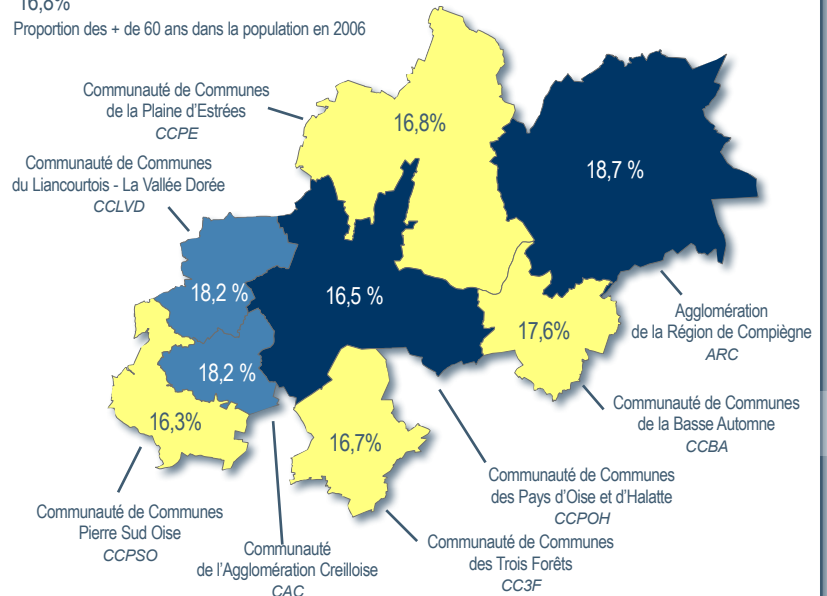
par an entre 1999 et 2006

soit + 1,3 % par an malgré un solde migratoire global négatif

Taux annuel de croissance des + de 60 ans sur la période 1999-2006

- 0,41 - 0,75 %
- 1,00 - 1,50 %
- 1,50 - 2,50 %

16,8%
Proportion des + de 60 ans dans la population en 2006



Évolution démographique des + de 60 ans sur le territoire de Oise-la-Vallée

Sources : SIGOVal, IGN BDCart© 1999, Insee - recensement de la population 2006

La proportion de personnes âgées par rapport à la population croît plus vite sur la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte et l'Agglomération de la Région de Compiègne que dans les autres EPCI.

L'espérance de vie des habitants de la Communauté de l'Agglomération Creilloise, quant à elle, est en dessous de la moyenne française.

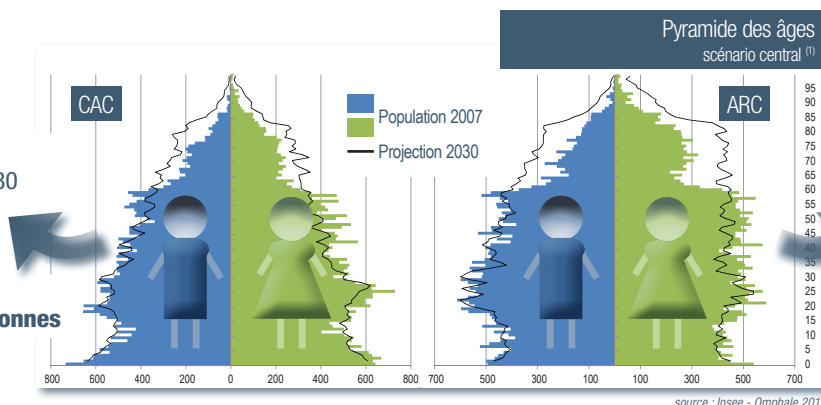
	Evolution (brute) des + de 60 ans entre 1999 et 2006	Taux de croissance des + de 60 ans de 1999-2006	TVAM des + de 60 ans 1999-2006	TVAM de la population 1999-2006
ARC	+ 1 200	+ 13%	1,8	0,47
CAC	+ 300	+ 7%	1,0	0,56
CCPOH	+ 780	+ 16%	2,3	0,18
CCLVD	+ 230	+ 10%	1,4	0,54
CCBA	+ 15	+ 4%	0,5	0,31
CCPE	+ 40	+ 5%	0,7	0,33
CCPSO	+ 55	+ 3%	0,4	-0,05
CC3F	+ 75	+ 3%	0,5	0,11
Oise-la-Vallée	+ 2 700	+ 9 %	1,3	0,47

Source : Insee - recensement de la population 2006
TVAM = Taux de Variation Annuel Moyen

Part des + de 60 ans dans la population en 2030

21 %

+ 15 000 personnes



source : Insee - Omphale 2011

Part des + de 60 ans dans la population en 2030

28 %

+ 20 000 personnes

¹ Projection pour un seuil minimum de 50 000 habitants Ces scénarii sont réalisés à partir des projections des taux de natalité, de mortalité et des espérances de vie actuelles



QUEL POUVOIR D'ACHAT ?

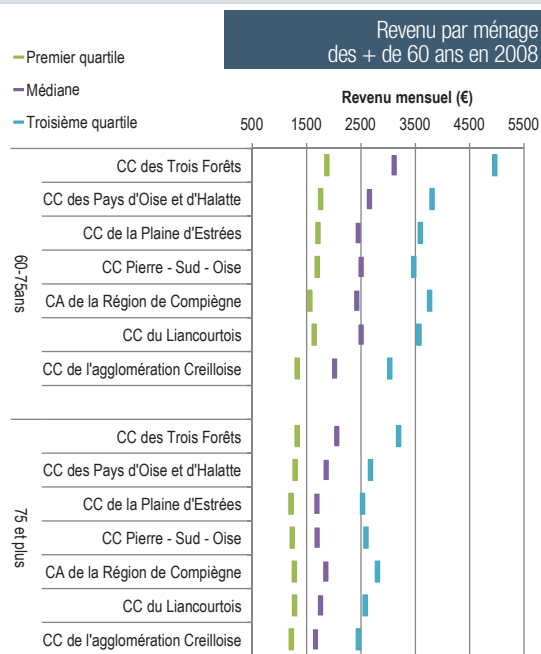
Concernant les revenus des plus de 60 ans, la situation est également très contrastée au sein de la vallée de l'Oise.

Les revenus les plus hauts sont localisés dans la Communauté de Communes des Trois Forêts et celle des Pays d'Oise et d'Halatte.

La Communauté de l'Agglomération Creilloise possède les revenus mensuels les plus bas de la vallée pour les plus de 60 ans.

L'Agglomération de la Région de Compiègne se différencie par une situation contrastée avec à la fois de nombreux ménages à hauts revenus et à bas revenus.

Or les revenus des personnes âgées sont décisifs dans le maintien de l'autonomie à domicile ou pour l'installation dans une structure adaptée.



source : Insee - revenu localisé 2008

RÉPARTITION DES REVENUS PAR QUARTILE

Les ménages sont classés dans l'ordre croissant selon leurs revenus, puis divisés en 4 groupes ou quartiles de taille égale. Le revenu médian (la barre centrale du graphique) partage les ménages en deux groupes de ménages de taille égale. Chaque quartile, est représenté dans le tableau par le niveau de revenu le plus élevé de la tranche. Par exemple, on lit que dans la Communauté de Communes des Trois-Forêts : les ménages de 60 à 75 ans du 1^{er} quartile ont un revenu inférieur ou égal à 1 800 euros ; les revenus du 2^e quartile se situent entre 1 800 et 3 200 euros ; les revenus du 3^e quartile sont compris entre 2 800 et 5 000 euros ; le dernier quartile a un revenu égal ou supérieur à 5 000 euros.

LA RETRAITE À 60, 62 OU 65 ANS ?

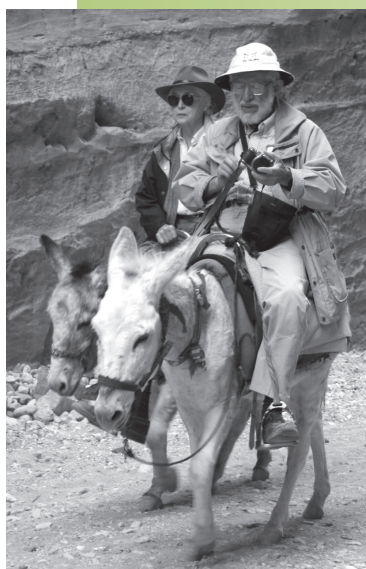
L'allongement de la vie, de la période d'activité et du nombre de seniors actifs sont en progression.

Aujourd'hui c'est une réalité de plus en plus observée : atteindre 60 ans ne signifie plus être à la retraite.

SUR LE PLAN NATIONAL

Les premières générations du baby-boom d'après-guerre ont atteint ou dépassé l'âge de 60 ans depuis 2007. La part des + de 60 ans continue d'augmenter et a atteint 23% au 1^{er} janvier 2010.

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE



Selon une étude nationale ⁽²⁾, « faire des achats » constitue le motif principal des déplacements des seniors loin devant « les visites aux amis, les loisirs ou la promenade ». Les seniors effectuent 2,61 déplacements par personne et par jour. Leur mobilité chute progressivement et arrive à 1,5 déplacement par jour et par personne après 80 ans. Ces données sont à nuancer pour des territoires « plus ruraux ».

Les seniors utilisent les transports en commun lorsque ceux-ci existent, surtout en milieu urbain et seulement s'ils ne peuvent pas faire autrement car ils les considèrent comme trop contraignants en raison du difficile accès pour monter et descendre du bus ou dans le métro. Les modes de déplacements pour des personnes âgées en milieu « urbain » sont : 1/ la marche à pied (46% des déplacements) ; 2/ la voiture (42%) ; 3/ les transports en commun (8%).



² CERTU - La mobilité des personnes âgées, analyse des enquêtes ménages et déplacements. - 2001

LES PERSONNES ÂGÉES de la vallée de l'Oise

OÙ HABITENT-ELLES ?



QUEL TYPE DE LOGEMENT OCCUPENT-ELLES ?

Dans la vallée de l'Oise, les seniors vivent à 65% dans des maisons et à 30% en appartement. Les 5% restants occupent des logements foyers ou d'autres types de logement.

Contrairement aux occupants de maison individuelle, les personnes vivant en appartement ont tendance à rester plus longtemps dans leur logement, jusqu'à 85-90 ans.

Les personnes habitant dans une maison, quant à elles, sont de moins en moins représentées à partir de 75-80 ans. C'est la tranche d'âge à partir de laquelle débute un quatrième type d'occupation de logement : la maison de retraite et le logé gratuit.

Au total, quel que soit l'âge, ce dernier mode d'occupation concerne près de 30% des logements compris dans la catégorie « autre type de logement ».

PROPRIÉTAIRES ? LOCATAIRES ?

Deux personnes sur trois de plus de 60 ans sont propriétaires de leur logement que ce soit une maison individuelle ou un appartement, contre 58% au niveau national.

La location concerne surtout les appartements dont 72% sont des logements HLM.

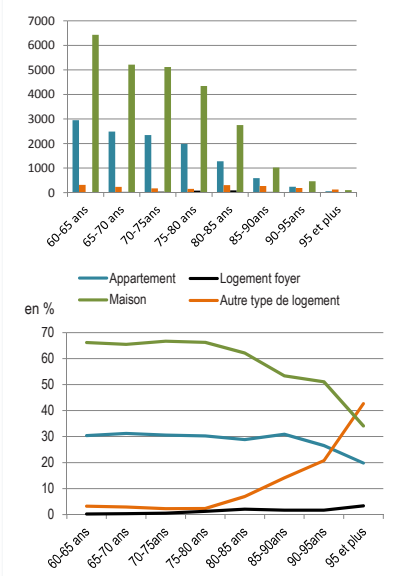
Aujourd'hui, 16% des habitants en HLM de la vallée de l'Oise ont plus de 65 ans contre 20% au niveau national. L'immobilisme et le vieillissement des locataires est un phénomène largement constaté et étudié.

Les 6%, qui ne sont ni propriétaires ni locataires, soit 2 400 personnes, sont logés gratuitement ou habitent au sein de maisons de retraite, d'hôtels ou de foyers.

L'ATTACHEMENT À SON LOGEMENT

Dans la vallée de l'Oise, 43% des plus de 60 ans vivent dans leur résidence depuis plus de 30 ans. Le lien affectif qui lie la personne âgée à son logement est réel. Certains habitants refusent même d'admettre que leur logement n'est plus adapté à leurs conditions de vie, voire qu'il est dangereux. Et lorsqu'un changement de résidence se produit sur le tard, il s'accompagne souvent d'une perte de repères, très compréhensible.

Type de logement occupé par les habitants de + de 60 ans dans la vallée de l'Oise



Source : Insee - recensement de la population 2006

Statut d'occupation des + de 60 ans dans la vallée de l'Oise

	Propriétaire		Locataire		Total	
Maison	23 540	60 %	1 560	4 %	25 100	64 %
Appartement	3 500	9 %	8 300	21 %	11 800	30 %
Total	27 040	69 %	9 860	25 %	36 900	94 %

Source : Insee - recensement de la population 2006

Ancienneté d'emménagement dans le logement des + de 60 ans en %

	60 ans - 70 ans	70 ans - 85 ans	85 ans et +	Total
- de 10 ans	20	15	10	17
de 10 à 20 ans	18	14	12	16
de 20 à 30 ans	24	17	14	20
de 30 à 40 ans	35	50	47	43

Source : Insee - recensement de la population 2006

LE LIFETIME HOUSING⁽³⁾

Le désir de rester le plus longtemps possible chez soi dans un environnement adapté, a donné naissance au concept du « lifetime housing » ou concept de logement universel.

La conception implique la réalisation d'un environnement, d'un bâti et de services accessibles et utilisables par le plus grand nombre. Le logement est conçu pour permettre, sans trop de frais, d'accueillir une personne à mobilité réduite. Sa conception fonctionnelle prévient les accidents et les chutes.

Le concept de logement universel a d'ailleurs été repris dans une résolution adoptée par le Comité des Ministres de l'Europe estimant que cette conception devrait davantage être orientée sur l'usager en suivant une démarche globale et en cherchant à satisfaire les besoins des personnes de tous âges, tailles et capacités différentes.

En Grande Bretagne, des « lifetime homes » sont construites de manière à répondre à tous types de besoins d'un ménage, le logement est flexible et adaptable

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENT DES + DE 60 ANS

APARTEMENTS

MAISONS INDIVIDUELLES

LOGEMENTS FOYERS

les foyers-logements, les chambres d'hôtel, les habitations de fortune et les pièces indépendantes

AUTRE TYPE DE LOGEMENT

logé gratuit, habitat adapté tel que les maisons ou les résidences de retraite



³ Agence d'urbanisme et de développement Clermont. - Seniors : l'habitat de demain, Repères & Tendances, Les seniors et leurs choix résidentiels. - octobre 2010



QUITTER OU PAS SON LOGEMENT, SA RÉGION ?

Les motivations de déménager s'expriment essentiellement à deux moments précis : lors du passage à la retraite et après 84 ans. Dans le premier cas, ce choix se caractérise souvent par l'envie d'une nouvelle localisation, en particulier vers un cadre de vie ressenti plus agréable (héliotropisme, campagne, lieux de villégiature...). Dans le deuxième cas, l'augmentation des handicaps physiques et du veuvage rend nécessaire soit l'adaptation du logement soit un déménagement.⁽⁴⁾

Dans la vallée de l'Oise, 7 890 personnes de plus de 60 ans ont déménagé sur la période 2001-2006.

Les flux migratoires résidentiels se décomposent par 3 000 déménagements internes à la vallée de l'Oise, presque 2 000 arrivants et presque 3 000 partants.

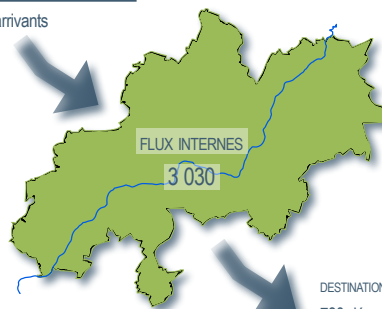
Près d'une personne sur trois s'installant dans la vallée de l'Oise vient de l'Île-de-France, c'est-à-dire un peu plus de 600 personnes pour la période 2001-2006. 22% des arrivants sur le territoire choisissent une maison de retraite et le logé gratuit. A partir de 80 ans, ce choix devient majoritaire.

3 030 personnes, soit 7.7% des plus de 60 ans, ont déménagé tout en restant sur le territoire. Ils ont emménagé pour moitié dans un appartement, pour un quart d'entre eux en famille ou en maison de retraite, et pour le quart restant en maison individuelle. Au-delà de 70 ans, les personnes âgées qui déménagent optent beaucoup moins pour le statut de propriétaire.



PROVENANCE
710 isariens
1 250 métropolitains
dont 53 % d'Île-de-France
1 960 arrivants

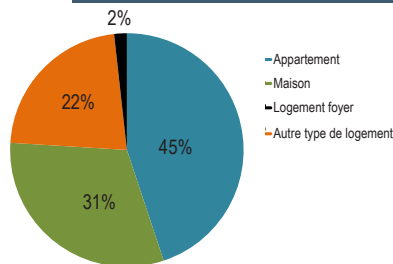
Personnes de + de 60 ans
ayant changé de logement
depuis moins de 5 ans en 2006



DESTINATION
780 départs vers l'Oise
2 120 départs hors Oise
2 900 partants

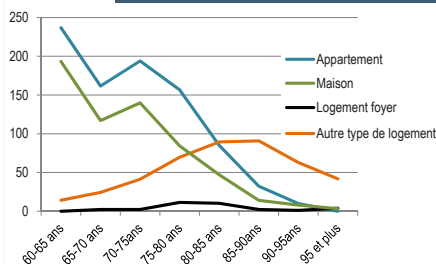
Source : Insee - recensement de la population 2006
- Personnes arrivées dans la vallée de l'Oise depuis moins de 5 ans
ou parties s'installer dans d'autres territoires depuis moins de 5 ans.

Choix du type de logement des arrivants sur le territoire



Source : Insee - recensement de la population 2006

Choix du type de logement selon l'âge



Source : Insee - recensement de la population 2006

Statut des 60 ans et + récemment emménagés

	Propriétaire	Locataire	Total
Maison	700 23 %	160 5 %	860 28 %
Appartement	400 13 %	1 070 36 %	1 470 49 %
Autres	700 23 %		

Source : Insee - recensement de la population 2006 (population arrivée depuis moins de 5 ans)

POURQUOI VIENNENT-ILS ?

Pour un logement en maison de retraite plus abordable et des places disponibles, des terrains et des maisons abordables, pour des raisons familiales ?

Sans répondre à ces questions, un petit sondage auprès de maisons de retraite peut laisser penser que le prix et la proximité de Paris jouent un rôle dans le choix de la vallée de l'Oise.

Estimation des prix en maison de retraite par mois

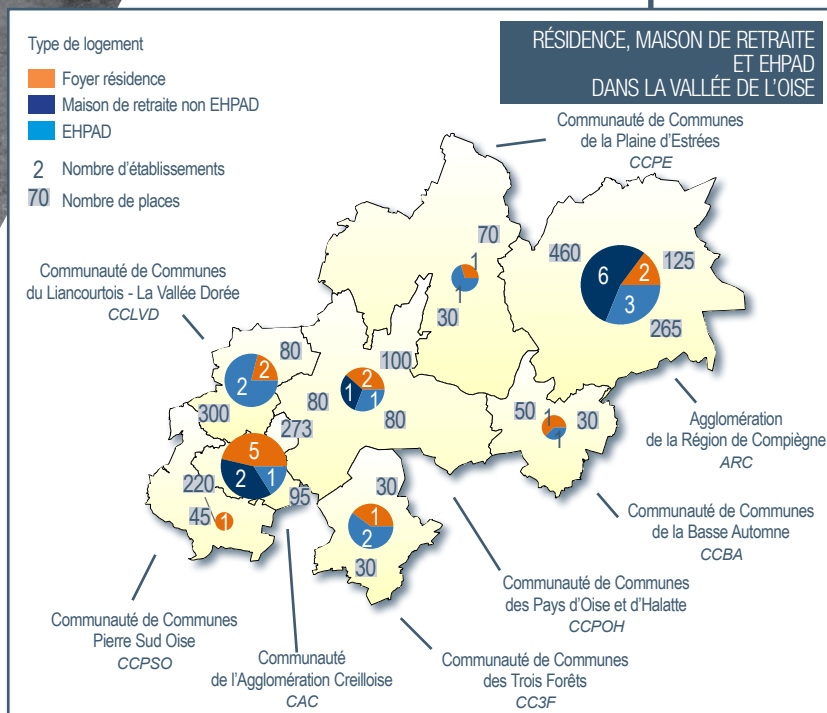
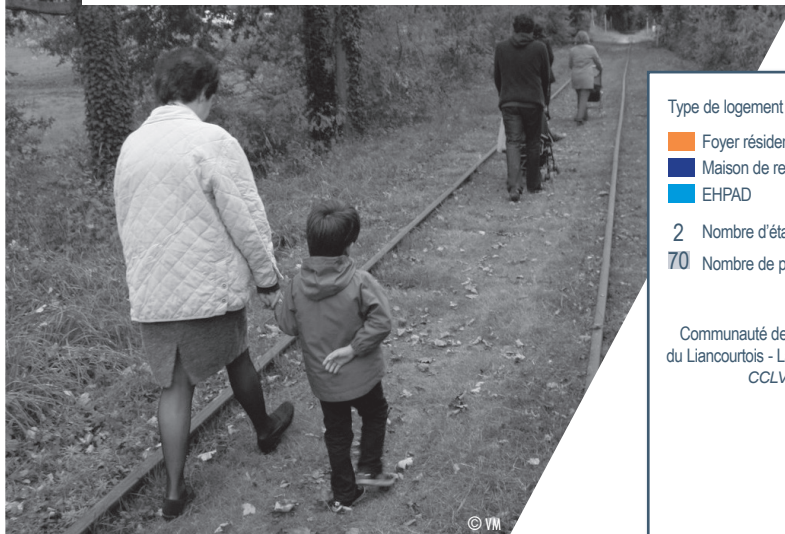
Paris	2 740 à 4 575 €
Île-de-France	1 980 à 2 440 €
Province	1 591 à 1 830 €
Vallée de l'Oise	1 800 à 2 200 €

Source : www.guide-maison-retraite.com
NB : les prix varient selon le niveau
de dépendance des personnes, chambres doubles
ou simples et les services



LES SERVICES aux personnes âgées

DE LA VALLÉE DE L'OISE



Sources : SIGOVal, IGN BDCart© 1999, Insee - recensement de la population 2006

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

Dans le territoire de la vallée de l'Oise, près de 2 600 places en hébergement adapté en 2010 sont dédiées aux personnes âgées, soit une densité de 10 lits pour 1 000 habitants. Cette densité est bien supérieure à celles du département et de la région, qui sont respectivement de 7 et de 6 lits pour 1 000 habitants. A proximité, les 400 et 380 places, localisées respectivement dans la Communauté de Communes du Pays de Valois et celle de l'Aire Cantilienne, ne font que confirmer le réel dynamisme en la matière du sud de l'Oise.

	Foyer résidence		Maison de retraite non EHPAD		Etablissement EHPAD	
	Nombre d'établissements	Nombre de places	Nombre d'établissements	Nombre de places	Nombre d'établissements	Nombre de places
ARC	2	125	6	460	3	265
CAC	5	273	2	220	1	95
CCLVD	2	80			2	300
CCBA	1	50			1	30
CCPE	1	30			1	70
CCPOH	2	100	1	80	1	80
CCPSO	1	45				
CC3F	2	110			1	165
Total	16	813	9	760	10	1005

Sources : Annuaire Sanitaire et Social 2011, liste des établissements habilités et non habilités à l'aide sociale du Conseil Général de l'Oise, liste des résidences pour personnes âgées du Conseil Général de l'Oise

D'autres établissements sont projetés ou en cours de construction sur le territoire de la vallée de l'Oise :

- Compiègne, hôpital Saint-Joseph : 75 lits dont 20 lits Alzheimer,
- Montataire : 84 lits + 28 lits Alzheimer,
- Chevrières : 60 à 75 lits ouverts,
- Verberie : 37 lits supplémentaires
- Maysel : une réserve foncière existe pour une nouvelle structure...

L'offre de structures et résidences consacrées aux personnes âgées, répondant à différents besoins, est donc en progression.

Quatre hôpitaux sont localisés le long de la vallée de l'Oise : à Compiègne, Creil, Senlis et Pont-Sainte-Maxence. Certains d'entre eux proposent des logements pour de longs séjours, mais ils offrent surtout un accueil temporaire pour les personnes âgées les plus fragiles nécessitant une hospitalisation et des soins importants. L'hôpital de Clermont, des cliniques privées comme celle de Saint-Côme à Compiègne ou celle des Jockeys à Chantilly, ou des équipements des territoires environnants complètent l'offre hospitalière. Néanmoins, les établissements hospitaliers possédant des centres d'accueil de personnes âgées de longue durée sont occupés à 99 %.





UNE OFFRE DE SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES DANS LA VALLÉE DE L'OISE SOUmise AUX ALÉAS DE LA GÉOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Les principaux pôles urbanisés de la vallée de l'Oise offrent les services essentiels (médecins généralistes, pharmaciens et dentistes).

Concernant la médecine généraliste, à l'instar de ce qui se passe sur le plan national, les praticiens ont tendance à se regrouper dans des cabinets sur le territoire de la vallée de l'Oise.

Ce sont les communes de Compiègne, Creil, Senlis, Nogent-sur-Oise, et Pont-Sainte-Maxence qui concentrent le plus grand nombre de praticiens avec la moitié des médecins généralistes sur les 240 présents sur le territoire.

Les territoires urbains attirent donc plus les médecins que les zones rurales, ce qui explique une densité légèrement au-dessus de la moyenne nationale dans les territoires de l'Agglomération de la Région de Compiègne et la Communauté de l'Agglomération Creilloise. Cette égalité est à nuancer puisque la part des médecins âgés de plus de 55 ans dans le creillois est supérieure à celle du Compiégnais et du sud de l'Oise. L'écart de densité de généralistes entre les deux EPCI pourrait donc se creuser dans les années à venir, d'autant que le taux de praticiens de 55 ans et plus dans le creillois est supérieur aux moyennes nationale, picarde et isarienne.

La vallée de l'Oise, comme la moyenne départementale, est à 9 médecins pour 10 000 habitants. Seules les Communautés de Communes de Pierre Sud Oise et celle du Liancourtois - La Vallée Dorée et dans une moindre mesure celle des Pays d'Oise et d'Halatte sont en dessous de cette moyenne. Néanmoins, l'Oise est l'avant-dernier département français du point de vue de la démographie médicale généraliste (France : 11 médecins pour 10 000 habitants).

En matière de médecine spécialisée, la tendance observée est similaire.

Sur le territoire de la vallée de l'Oise, 40% des médecins spécialistes sont âgés de plus de 55 ans (41% pour l'Oise).

	Nombre de médecins	de + de 55 ans	% de + de 55 ans	Nombre de médecins pour 10 000 hab.
CCPOH	20	6	30	8
ARC	88	32	36	12
CAC	71	30	42	10
CCPE	12	4	25	9
CCBA	13	2	15	11
PSO	5	NR	NR	5
CCLVD	13	6	47	6
CC3F	25	11	44	12

Sources : FINESS, Conseil Général de l'Oise, Atlas régionaux de la démographie médicale, CNOM de 2009

	Médecins spécialistes ⁽⁶⁾	Kinésithérapeutes	Dentistes
CCPOH	23	15	11
ARC	140	46	49
CAC	85	25	28
CCPE	13	9	5
CCBA	8	4	4
PSO	2	4	2
CCLVD	1	7	3
CC3F	45	17	15

Source : fichier ADELI, novembre 2006

De la même façon que les médecins généralistes, les médecins spécialistes installés sont localisés dans les pôles urbains les plus importants c'est-à-dire à Compiègne, Senlis et Creil et dans une moindre mesure à Pont-Sainte-Maxence et Verberie.

La densité de médecins spécialistes, de 12 sur le territoire, est largement supérieure à celle de la Picardie (5 spécialistes pour 10 000 habitants). La présence d'hôpitaux est un facteur déterminant de la bonne représentation des spécialistes qui sont nombreux à y travailler, ce qui permet d'offrir une gamme élargie et diversifiée de soins aux habitants. Néanmoins pour certaines spécialités, il est courant d'obtenir un rendez-vous avec un délai d'attente de 3 à 6 mois.

L'accélération du vieillissement de cette catégorie socio-professionnelle, constatée localement et au niveau national, pose la question dans un avenir proche de l'offre de soins aux personnes âgées : où irons-nous nous faire soigner ? Qui nous soignera ?...

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENT

POUR LES PERSONNES ÂGÉES
EN PERTE D'AUTONOMIE ⁽⁵⁾

Il existe plusieurs catégories d'établissements d'accueil différenciés par le degré d'aide et de dépendance des personnes âgées. Les conditions d'accès, de prise en charge éventuelle varient également selon le type d'établissement et selon qu'il dépend du secteur public ou du secteur privé.

FOYERS LOGEMENTS, VILLAGES RETRAITE OU RÉSIDENCES DE PERSONNES ÂGÉES

logements conçus pour stimuler l'autonomie, sous la forme de lotissements de maisons individuelles ou de petits appartements. Accessibles économiquement à la personne autonome mais également aux personnes âgées avec un handicap physique limité. Les prestations sont facultatives et varient selon le type de résidence.

MAISONS DE RETRAITE

publiques ou privées, elles accueillent des personnes valides ou semi-valides. Elles offrent des services collectifs et un encadrement médical assurant des soins médicaux limités et des soins infirmiers aux personnes âgées dont l'hospitalisation n'est pas justifiée.

CENTRES ET UNITÉS DE LONG SÉJOUR OU EHPAD

(établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : établissements de soins de longue durée destinés aux personnes âgées, assurant surveillance et assistance dans la vie quotidienne et soins infirmiers et médicaux si nécessaire.

Un établissement est qualifié d'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes) lorsqu'il a signé une convention tripartite avec le Conseil général et l'autorité compétente de l'Assurance Maladie lui donnant le droit d'héberger des personnes âgées dépendantes.

⁵ Source : <http://vosdroits.service-public.fr>

⁶ Chirurgien orthopédico-plastique, gynéco-obstétrique, radiologue, ophtalmologue, médecin ORL, médecin pédiatrique, dermatologue, ...

LA BAISSÉ DES EFFECTIFS MÉDICAUX (7)

UN PHÉNOMÈNE NATIONAL

La baisse du *numerus clausus* intervenue au cours des années 90 commence seulement à se faire sentir sur la densité médicale.

Les départs très importants de médecins à la retraite ne seront pas compensés par l'arrivée de jeunes médecins. Parallèlement, les prévisions démographiques estiment une augmentation de la population d'environ 10% entre 2006 et 2030 : le nombre de médecins par habitant diminuerait donc d'autant.

En outre, il y a de moins en moins d'installation en cabinet traduisant l'attrait du salariat.

Un départ en retraite massif est prévisible dans les 5 prochaines années.

En Picardie

6 installations en cabinet
contre 91 installations dans le salariat



LES OFFRES DE SOINS À DOMICILE

La vallée de l'Oise comprend 26 permanences (siège d'association + antennes) d'aide à domicile. L'Agglomération de la Région de Compiègne concentre un grand nombre d'associations. Néanmoins ces dernières travaillent sur un plus large périmètre comprenant les Communautés de Communes du Canton d'Attichy, des Deux Vallées, de la Plaine d'Estrées et du Pays des Sources alors que l'aide aux personnes âgées est mieux répartie entre les communes situées au sud du territoire.

Deux principales associations, l'ASDAPA financée par le Conseil général et les caisses de retraite, basée à Compiègne et à Creil, et l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) interviennent à l'échelle du département et assurent des services d'aide à domicile. Pour l'ADMR, un portage de repas à domicile complète l'offre de services.

D'autres associations telles que l'Association Nogentaise d'Aide à Domicile (ANAD), un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) à Verneuil-en-Halatte pour les personnes de plus de 60 ans, handicapées, malades ou dépendantes ont été mis en place. Certaines collectivités telles que la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, les villes de Montataire, de Creil assurent aussi le portage des repas à domicile pour les personnes qui en font la demande (personnes âgées et personnes malades ou handicapées).

Périmètre d'action	Nombre de permanences
Agglomération de la Région de Compiègne (Compiègne, Jaux, Margny-lès-Compiègne)	13
Communauté de l'Agglomération Creilloise (Nogent-sur-Oise, Creil, Montataire)	4
CC des Trois Forêts (Senlis)	3
CC des Pays d'Oise et d'Halatte (Pont-Sainte-Maxence, Pontpoint, Verneuil-en-Halatte)	3
CC du Liancourtois - La Vallée Dorée (Bailleval, Monchy-Saint-Eloi)	2
CC de la Basse Automne (Verberie)	1

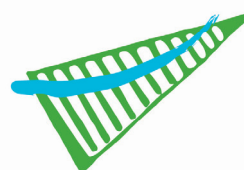
Sources : FINESS, Conseil Général de l'Oise, Atlas régionaux de la démographie médicale CNOM, 2009

QUELLE SUITE ?

Dans son programme de travail 2012, Oise-la-Vallée a inscrit la poursuite de sa réflexion concernant *le vieillissement de la population et ses conséquences en matière d'offre de logements, de services et de transports.*

Dans ce cadre, une visite d'opérations d'habitat prenant en compte cette question sera organisée sur le territoire et un travail sur la démographie médicale.

Des informations complémentaires vous seront prochainement communiquées sur www.oiselavallee.org.



Oise-la-Vallée

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE L'OISE

13, allée de la Faiencerie
60100 CREIL

Tél. 03 44 28 58 58 - Fax. 03 44 28 58 60

www.oiselavallee.org

E-mail : information@oiselavallee.org

Directeur de la publication : Pascale POUPINOT

Rédacteur : Romain BAPTISTE,

Cartographie : Romain BAPTISTE

Conception/Réalisation : Virginie MAUBOUSSIN

Crédit photos (hors crédits spécifiques) : ©Oise-la-Vallée

N°ISSN : 1760-1215

7 Source : Docteur Michel Legmann, président du conseil national de l'ordre des médecins
- Rapport au Sénat. Définition d'un nouveau modèle de la médecine libérale. - avril 2010